



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-58435>

Département(s) de publication : **13, 31, 35, 44, 45, 59, 67, 69, 75**

Annonce n° **26-58435**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : Le Kremlin - Bicêtre

Code postal : 94270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 31, 35, 44, 45, 59, 67, 69, 75

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : 26.064

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme la Directrice

Adresse mail du contact : secretariat.smmat.aca@aphp.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 153146960

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de consultation (RC).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de consultation (RC).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de consultation (RC).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère n°1 - Prix (50%) ; Critère n°2 - Qualité technique de l'offre (45%) avec Sous-critère a : Composition, qualifications et expériences de l'équipe dédiée (20%), Sous-critère b : Organisation, méthodologie et gestion du chantier en site occupé (55%) et Sous-critère c : Qualité et pertinence des équipements proposés (25%) ; Critère n°3 – Qualité durable de l'offre (5%) avec Sous-critère unique : démarche environnementale employée par l'entreprise dans la réalisation des prestations (100%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement du système SSI du Musée des Moulages situé à l'Hôpital Saint Louis du GH NORD

Code CPV principal - Descripteur principal : 45312100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne le remplacement du Système de Sécurité Incendie, du Musée des moulages, situé au sein du centre hospitalier Saint-Louis à Paris.

Lieu principal d'exécution du marché : 75010

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les visites auront lieu en fonction des disponibilités de chacun : • Le mardi 10/03/2026 de 9h30 à 12h • Le mardi 17/03/2026 de 9h30 à 12h • Le mardi 24/03/2026 de 9h30 à 12h.

Autres informations complémentaires : Critères de sélection 1 - Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique et bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. 2- Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels 3 - Assurance de responsabilité civile décennale : Justification d'une assurance de responsabilité civile décennale couvrant les travaux exécutés au titre du présent marché, notamment ceux susceptibles d'affecter la solidité des ouvrages ou de les rendre impropres à leur destination, y compris les équipements indissociables. A défaut d'assujettissement à la garantie décennale, le titulaire doit produire une attestation motivée justifiant de cette situation, sous sa seule responsabilité. 4 - Assurance des biens confiés : L'attestation d'assurance couvrant les dommages, pertes, vols ou détériorations causés aux matériels, équipements ou ouvrages appartenant à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, qui seraient confiés au titulaire ou sur lesquels il serait amené à intervenir. 5- Justificatifs attestant de la capacité à intervenir en sous-section 4 (SS4) conformément à la réglementation relative aux travaux à proximité de matériaux contenant de l'amiante. 6 - Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 7 - Références sur des services spécifiés : Une liste des principaux services fournis au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, dont une référence de marché similaire exécutée en milieu de santé, c'est-à-dire en établissement hospitalier, publics ou privés. L'absence d'une telle référence rendra la candidature irrégulière. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y

a plus de cinq ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 8 - Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants et notamment la détention d'une certification APSAD I7 en cours de validité, attestant de la capacité du candidat à concevoir, installer et maintenir des systèmes de détection incendie conformes aux règles en vigueur. Renseignements complémentaires : Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 26/03/2026 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard le 6 jours avant la remise des plis via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Le Titulaire s'engage sur le montant de la décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF) pour toute la durée du marché et pour l'ensemble des prestations listées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2026